



Téléphone : 04 74 93 05 75

Fax : 04 74 43 28 48

Mail : mairie@meyrie.fr

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
	Vendredi					Mercredi		Mercredi		
	Samedi					Samedi				

MONSIEUR LE MAIRE
VOUS RECEVRA
SUR RENDEZ-VOUS

INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence**: 08 00 47 33 33
- **Eaux Régie des eaux CAPI**: Bureau 04 74 92 99 25 - Astreinte 06 34 51 25 02
- **Déchèteries** ouverture :
 - Bourgoin Jallieu: Du Lundi au Samedi de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h15
 - Nivolas Vermelle: Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : Au plus tard le 7 de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



PROCHAINEMENT

- 16 octobre SOU DES ECOLES - Cross
- 23 octobre ACCA andouilles patates
- 29 octobre JEUX THEMES soirée Jeux
- 11 novembre JOYEUX RETRAITES coinche
- 26/27 novembre BRODERIE exposition
- 02 décembre SOU DES ECOLES arbre de Noël
- FOOT Prochains plateaux U7 :
 - le 15/10/16 à Villefontaine
 - le 05/11/16 à Nivolas
 - le 12/11/16 à Roche
- Prochains plateaux U10 :
 - le 15/10/16 à Nivolas
 - le 05/11/16 à Meyrié
 - le 12/11/16 à L'Isle d'Abeau



INFORMATIONS MUNICIPALES

ECOLE

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire, nous demandons aux parents de venir en mairie pour inscrire leurs enfants nés en 2014. Merci

COLLECTE DE TEXTILE

Nous vous rappelons la collecte de textile pour l'Association des Paralysés de France. Vous pouvez déposer vos sacs en Mairie jusqu'au vendredi 21 octobre 9h30. Merci

NOUVELLES PLAQUES DE RUE

Certains l'auront peut être remarqué mais une partie des plaques de rue de notre village a été remplacée cet été.

Les anciennes plaques jaune orangé qui avaient vu passer à leurs pieds plusieurs générations de Meyriots étaient rongées par les années et devenaient difficilement lisibles.

C'est donc avec une certaine nostalgie que 28 plaques ont été démontées et remplacées.

Les nouvelles plaques restent sobres. Elles sont fabriquées par la société Pic Bois (<http://www.pic-bois.com/>), dont l'atelier est situé dans l'Ain non loin des Avenières.

Elles sont découpées dans un matériau composite compact (bois et résine), puis gravées et peintes. Nous espérons compléter le renouvellement de toutes les plaques courant 2017.

Deux ou trois nouveaux poteaux et plaques seront aussi ajoutés aux emplacements dépourvus aujourd'hui de signalétique.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU CONSEILS MUNICIPAUX des 2 et 21 septembre 2016

Délibération pour approuver le renouvellement du Projet Educatif Territorial – PEdT – et acter son passage en Pedt intercommunal avec les communes du Val d'Agny.

Considérant que le PEdT est signé pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée scolaire 2013/2014, il convient de le renouveler. M. le Maire propose à l'assemblée de renouveler le PEdT dans le cadre d'une réflexion avec des communes du Val d'Agny. Le choix des communes du Val d'Agny a été fait en référence à une histoire commune, en matière de coopération intercommunale, (ex SIVOM des deux cantons de Bourgoin-Jallieu)

Le travail de réflexion relatif au renouvellement du PEdT a été mené avec des communes connaissant des problématiques similaires : population identique à quelques dizaines d'habitants près, classes multi-niveaux, déplacement professionnel importants des parents qui amènent les enfants à passer de

longues journées dans le cadre scolaire et périscolaire (parfois de 7h30 à 18h30)

Après avoir présenté à l'assemblée le contenu du projet de PedT intercommunal et proposé son adoption, le Conseil Municipal a adopté l'unanimité cette délibération.

Délibération pour le rapport de la CLECT relatif au transfert de l'office de tourisme de Bourgoin-Jallieu, (compétence promotion du tourisme transférée obligatoirement à l'intercommunalité)

M. le Maire informe l'assemblée que la promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme devient, dans le cadre de la loi NOTRE du 7 août 2015, une compétence obligatoire des EPCI à compter du 1er janvier 2017.

Dans ce contexte, la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) s'est réunie le 29 juin 2016 afin d'évaluer la charge financière du transfert de l'office de tourisme de Bourgoin-Jallieu à la CAPI, l'objectif étant d'assurer la neutralité financière pour les collectivités concernées et a approuvé ce rapport à l'unanimité.

Compte tenu de ces éléments, M. le Maire propose à l'assemblée le vote de ce rapport. L'assemblée l'approuve à l'unanimité.

Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet et suppression du poste « emploi d'avenir »

Vu le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, Vu l'article L551-1 du Code de l'éducation, M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 20130404 du 13 septembre 2013 créant un emploi d'avenir à temps complet pour 3 ans pour intégrer le service des écoles aux fins d'assistance et soutien aux équipes animation dans le cadre des rythmes scolaire et le service technique en renfort de l'entretien des espaces verts, voirie et bâtiments de la commune.

Constatant l'échéance de ce contrat au 31/08/2016, M. le Maire informe l'assemblée que les missions exercées pendant ces 3 dernières années doivent être maintenues.

M. le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste à 35 H dans le cadre d'emploi des adjoints techniques à compter de septembre 2016 en remplacement de l'emploi d'avenir.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette délibération.

Délibération pour « tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de PLU »

M. le Maire et Mme Pascale BADIN présentent aux Conseillers municipaux les différents documents powerpoint et pdf relatifs au projet de PLU.

Après échanges, M. Le Maire annonce que le document de zonage ainsi que le règlement seront consultables depuis le site internet de la commune. L'ensemble du dossier est à disposition du public sur écran en Mairie, car le dossier complet est très volumineux.

Concernant la suite de la procédure de la révision du POS en PLU, l'enquête publique pourrait se dérouler au mois de janvier et l'arrêt définitif du projet devrait intervenir en mai 2017.

M le Maire rappelle que par une délibération n°2013-05-01 en date du 31 octobre 2013, le conseil municipal a prescrit une procédure de révision de son plan d'occupation des sols valant élaboration d'un son plan local d'urbanisme prévue aux articles L.153-11 et suivants du nouveau Code de l'urbanisme.

Cette procédure d'élaboration du PLU a été engagée afin de tenir compte du cadre législatif nouveau intervenu depuis l'approbation de l'ancien POS et d'intégrer les contraintes liées aux documents supra-communaux, dont notamment le Schéma de cohérence territoriale Nord Isère de 2012 et le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bourbe de 2008.

Cette délibération a défini la procédure de concertation à mettre en place (réunions publiques d'information, registre ouvert en Mairie de manière à enregistrer les observations du public, bulletin municipal Info15, mise en ligne sur le site internet meyrie-village.com).

Il ressort de cette concertation avec le public qu'une partie de la population de MEYRIE s'est montrée concernée par le projet.

Certaines observations ont été retranscrites dans le document.

Il convient désormais de tirer le bilan de la concertation qui s'est tenue du 1er novembre 2013 au 21 septembre 2016 conformément aux dispositions de l'article L.103-6 du Code de l'urbanisme, et d'arrêter le projet de PLU tel qu'il est annexé à la présente.

le projet sera ensuite transmis, pour avis :

- aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du même code ;
- aux communes limitrophes ;
- aux établissements publics de coopération intercommunale intéressés ;
- à la commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L.112-1-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Ensuite le dossier complet, comprenant le projet de PLU et les avis des personnes publiques associées, sera soumis à enquête publique.

Au vu des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le projet de PLU sera enfin, le cas échéant, approuvé par le conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- de tirer le bilan de la concertation relative à la révision du POS valant élaboration du PLU de la commune.
- d'arrêter le projet de PLU.
- de transmettre, pour avis, ledit projet aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale intéressés et à la commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers.
- d'autoriser Monsieur le maire à saisir le Tribunal administratif afin d'organiser ensuite l'enquête publique.

Le Conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité moins une abstention.

Questions diverses :

• journées du patrimoine

M. le Maire remercie Delphine COISNE pour le

travail de recherche qu'elle a effectué sur le patrimoine de la commune, avec les archives communales.

Les documents qu'elle a préparés sont visibles à la médiathèque jusqu'aux vacances de la Toussaint. M. le Maire propose de présenter son travail à la salle de LA FONTAINE et à une conservation sur le long terme.

• **Vitesse zone d'activité**

M. le Maire informe l'assemblée que le relevé de vitesse sur la Départementale D 522 qu'il a demandé aux services de la CAPI a révélé un nombre de véhicules très important (12000 véhicules/jour) et une vitesse bien au dessus de la limite autorisée (61678 excès de vitesse en 7 jours):

Compte tenu des activités installées sur la ZA du Bion et du nombre d'accidents sur cette zone, le Conseil municipal émet un avis favorable pour solliciter les services de l'État afin d'installer un radar permanent.

• **Information sur dossier fibre optique (Département)**

M. le Maire a reçu la Sté CIRCET mandatée par le Département de l'Isère pour réaliser l'étude de l'installation de la fibre optique. Meyrié est située dans la première tranche des travaux. Avant l'été 2017 des équipements de base seront installés sur la commune.

La mairie et les deux bâtiments des écoles sont identifiés prioritaires. Par la suite, les opérateurs s'occuperont de l'installation chez les particuliers.

• **Point financier (volets école – rampe école...)**

Mme RAVET annonce que les dépenses et les recettes en fonctionnement et en investissement sont conformes aux prévisions. M. le Maire ajoute que les résultats de fin d'année devraient être ceux prévus au BP 2016.

Les projets d'investissement pour cette fin d'année sont la pose de volets roulants dans la classe du haut de l'école primaire ainsi que l'installation d'une rampe d'accès à l'école dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite.

• **Point dossier épicerie**

M. le Maire informe l'assemblée que le projet d'agrandissement fait l'objet d'échanges avec les locataires actuels. Le conseil municipal devrait se positionner début octobre.

• **Eau potable**

L'appareil UV ne fonctionnant plus correctement, la CAPI a mis en oeuvre un traitement chloré de l'eau distribuée dans le Château d'Eau, dans l'attente du raccordement à Vermelle.



INFORMATIONS

MEDIATHEQUE (Tel: 04 37 03 12 21)

Prochains rendez-vous à la médiathèque :

- Mardi 18 octobre à 11h : temps des bébés
- Mercredi 26 octobre à 17h : cinéma d'animation « Les petits géants »

Projection de 7 films, dans le cadre de la fête nationale du cinéma d'animation.

Durée : 1h, tout public à partir de 7 ans.

Réservation conseillée, renseignements à la médiathèque.



INFORMATIONS ASSOCIATIONS



JEUX THEMES

FETE HALLOWEEN (de 11 à 99 ans)

Ouh Ouh, amis des Loups Garous de Thiercelieux, l'équipe de Jeux Thèmes vous attend déguisés (ou non)

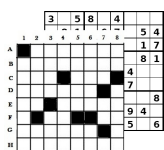
le samedi 29 octobre à 20h15 à l'Espace La Fontaine pour une soirée sur le thème HALLOWEEN.

Nouveaux joueurs : merci d'arriver dès 19h30 afin que l'on vous explique les règles du jeu.

LES REGLES DU JEU DE BASE NE POURRONT PAS ETRE REEXPLIQUEES AUX JOUEURS ARRIVANT APRES 20H .

Inscription à jeuxthemes.meyrie@gmail.com.

Participation 3 euros (cocktail diabolique offert)



JOYEUX RETRAITES

Les Joyeux Retraités invitent tous ceux qui le souhaitent à les rejoindre, chaque Jeudi après-midi à la Salle de la Fontaine.

Si vous avez envie de passer un moment convivial, boire un thé ou un café, papoter, tricoter... alors rejoignez-nous.

Nous avons déjà un groupe de joueurs de belote, mais nous aimerions accueillir, une fois par mois d'autres jeux tels que scrabble, rummikub, triominos, etc... .

Si cela vous tente, nous vous invitons à venir nous faire part de vos idées et de vos envies le jeudi 10 Novembre à 14H à la Salle de la Fontaine.

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 0474281051.



FOOT BALL CLUB

Tous les membres du F.C. Meyrié vous remercient pour votre participation à notre matinée Lasagnes. Nous espérons que vous vous êtes bien régalez !

Nous recherchons encore des jeunes joueurs ou joueuses nés de 2005 à 2011. Les entraînements ont lieu le mardi à 18h00 et le mercredi à 14h00.

Nous recherchons également des personnes intéressées pour encadrer ces équipes de jeunes. Renseignement le jour des entraînements ou au 06.46.57.08.58 ou 04.74.93.59.06.



TENNIS & BADMINTON

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 18 novembre à partir de 19h15 au Gymnase du Lycée St marc de Nivolas Vermelle pour renouveler le

Bureau. Tous les joueurs, occasionnels, inscrits ou non sont conviés. En particulier, les joueurs de tennis sont encouragés à venir participer au Bureau. En effet, faute de nouveaux venus pour prendre en main la gestion du court et s'investir dans la vie du club, le filet du terrain de tennis sera enlevé supprimant la possibilité de se servir de ce court pourtant bien agréable.



SOU DES ECOLES

L'assemblée générale du sou s'est tenue le 14 septembre. L'occasion d'élire le bureau, de recruter de nouveaux membres et de faire le point.

Nous vous remercions, toutes et tous, pour votre participation à nos manifestations,

L'équipe du sou des écoles a recruté de nouveaux parents. Et il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre.

Nous aurons besoin, comme toujours, d'aide à chaque manifestation.

Dans l'immédiat, rendez-vous pour le cross le 16 octobre à 10h, au stade.

meyriesoudesecoles@gmail.com

Le bureau

Présidente : Anaïs SEGUI

Vice-Présidente: Aurore EMOND

Trésorière : Cathy DAY

Trésorière adjointe : Sandrine GAUDIN

Secrétaire : Marie LAPEYRE

Secrétaire adjointe : Elisabeth MAILLOT



PETITES ANNONCES

• Vends :

une cafetière SEB Express, un pied mixeur Moulinex Hapto Click neuf et un pied mixeur Moulinex Robot Marie Turbo. un petit bureau informatique, une maie, une bonnetière, vaisselle (porcelaine, cristal, inox...) 4 roues neige Michelin Alpin 185/60 R15 (moins de 3000km), 2 pneus Michelinenergy 145/55 R13 bon État. Contactez Géraldine au 06.20.65.09.83

• Recherche une personne sérieuse pour effectuer des heures de ménage 1 fois par semaine. Contact au 06/70/60/19/10

• A vendre: Wii noire + 4 manettes + 2 nunchuk + 1 volant + 12 jeux dont :- New super mario boss -mario Kart - Wii sports -Fifa 14 -Skylanders 1,2 et 4 + 3 portails + 4 pièges + 2 géant + 1 trap team + 20 figurines -Just dance 2 et 2015 - toys story 3 -Zelda -Rayman contre les lapis crétiens
130 €, tel 04 74 93 08 69

• Stage d'anglais pour lycéens - vacances de la Toussaint - par Ruth Chapot.(Nationalité anglaise. Diplômes anglais (Cert.Ed) et français (Capes)- expérience professionnelle en Angleterre et à la Cité Scolaire Internationale à Gerland, Lyon.)

- Horaire: de 10h à 12h
- Durée: du 24 octobre au 28 octobre 2016
- Effectif: minimum 3 - maximum 12 stagiaires
- Lieu: à gauche en haut de la Vie des Vignes à Meyrié au portail marqué Pottergate
- Prix: 100€ pour un total de 10 heures
- Contact: ruthchapotharris@gmail.com

• A vendre 2 vélos fille: B' Twin Single One White 20 pouces, quasi neufs (ayant servi 2 semaines) + casques + gants et genouillères. Prix: chaque vélo+ équipement : 50 euros Téléphone: 06 30 80 40 43

• A vendre: Électroménager Whirlpool (frigo-congélateur No Frost 286L, lave-linge 6,5kg Zen Technology, gasinière 4 feux), un téléviseur Phillips Ambilight 40", 1 ordinateur et son imprimante CANON Pixma MP190, un casque audio Steinheiser RS 130.

Tél. : 06.20.65.09.83

• A vendre: 4 pneus neige 195/60 R15 Verdestein sur jantes pour au moins un hiver. 100 € Tel 04 74 93 08 69



LUMIVORE
PRODUCTION

Réalisations Audiovisuelles en Isère
www.lumivore.fr

Tel : 06 79 18 83 60
Contact@lumivore.fr

Sur Meyrié

Services vidéo pour particuliers et professionnels adaptés aux nouveaux moyens de communication et à prix abordables.

Mariage / Clip / Film D'entreprise / Contenu Web.

Devis gratuit

AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine

Thierry PLANCHAT
510 Les grands Tournants-Meyrié
Voiture: 06 07 59 30 38
Bureau: 04 74 95 57 77
Mail: tplanchat@neuf.fr

- ➡ Aéroport
- ➡ Gares
- ➡ Centres de soins. [*]
- ➡ Chimio, dialyse, rayons...[*]
- ➡ Rendez-vous médicaux.[*]
- ➡ Hôpitaux et cliniques. [*]
- ➡ Rééducation. [*]
- ➡ Tout transport.
- ➡ Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !